



Cédric FRANÇOIS  
Conseiller Municipal

Gujan-Mestras, le 07/04/2026

Monsieur Le Maire de Gujan-Mestras

Monsieur le Maire,

Lors de la campagne électorale, vous vous êtes engagé devant les Gujanaises et Gujanais à revoir votre méthode et à mieux utiliser la concertation.

Lors du premier Conseil Municipal, sitôt votre élection, vous avez renouvelé cette promesse devant cette assemblée.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme que vous avez porté lors de la précédente mandature a été fortement critiqué par les Personnes Publiques Associées. Le PLU de la commune de La Teste de Buch a été pour sa part retoqué par les services de l'État. Ces remises en cause sont à la fois incompréhensibles par nos concitoyens et très coûteuses à la collectivité. Il est donc primordial que la prochaine révision soit juridiquement solide et ancrée dans la réalité du terrain.

La Liste Citoyenne a proposé pendant la campagne une approche pragmatique et scientifique pour bâtir la future révision du PLU de Gujan-Mestras.

- D'abord réaliser les études scientifiques et environnementales qui permettront de définir les ressources disponibles et délimiter les contours acceptables de notre enveloppe urbaine. La disponibilité de l'eau potable, les capacités d'évacuation des eaux usées, le risque inondation ou submersion marine, le risque incendie, les contraintes de mobilité et d'accès routier ... tout doit être chiffré, évalué et intégré.
- Ensuite, consulter les habitants, les associations, les conseils de quartier, et les autres parties prenantes en allant au-delà du minimum imposé par le L103-2 du Code de l'Urbanisme : nous avons prévu qu'une convention citoyenne éclairée soit convoquée pour aboutir à une proposition concrète et réaliste de développement de la ville
- Et enfin seulement, bâtir le plan d'urbanisme sur la base de ces données.



Il nous était apparu en effet que cette façon de procéder est la seule qui permet de construire un document aux fondations solides, basé sur la réalité de notre territoire et de ses ressources, afin que la révision ne soit pas remise en cause après son adoption par le conseil municipal.

Je porte donc à votre attention la question écrite suivante :

**Quel sera le processus détaillé, intégrant un planning prévisionnel pour chacune des grandes étapes, de la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme de Gujan-Mestras ?**

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, votre réponse écrite est attendue sous un délai d'un mois. Je vous informe également que cette question ainsi que votre réponse seront communiquées publiquement par notre collectif.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, mes sincères salutations.



Cédric FRANÇOIS